

Procès Verbal n°34. Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde®-France ».
Vendredi 28 septembre 2012

Ont assisté à la conférence téléphonique,

En qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

Frédérique GAUTIER (Trésorière)

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale)

En qualité d'adhérent : Anne DAVAINÉ

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, François DUGAST, Christine CABASSY-BEYLI

Lieu de réunion : résidence de Sylvie JOUVENCEAU, secrétaire du bureau de « Forestiers du Monde®- France », Rue des plantes, 21700 PREMEAUX-PRISSEY (Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h00

- 1 - Approbation du procès verbal n°33 du vendredi 22 juin 2012.
- 2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »
- 3 - Dépôt de plainte pour atteinte à un espace boisé classé. Commune de Mâlain. Etat d'avancement.
- 4 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Situation.
- 5 - Publication circulaire ministérielle du 23 juillet 2012 relative aux règles de procédure pénale applicables aux infractions forestières.
- 6 - Plan régional d'actions (PRA) en faveur du Damier du frêne. Etat d'avancement.
- 7 - Présentation de la plaquette d'information « Bâtir des forêts biodiversées ».
- 8 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Première version malgache. Etat d'avancement.
- 9 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement.
- 10 - Soutien de « Forestiers du Monde® » au dispositif interministériel « A l'école de la forêt ».
- 11 - Les créations forestières pédagogiques biodiversées :
 - Création forestière de Saint Julien. Etat d'avancement.
 - Reforestation pédagogique biodiversée de Villers la Faye. Etat d'avancement
 - Reforestation pédagogique biodiversée de Savigny-les-Beaune. Etat d'avancement
 - Création forestière pédagogique biodiversée de Morey Saint Denis. Etat d'avancement.
 - Création forestière pédagogique biodiversée de Clénay. Présentation.
- 12 - Développement de la biodiversité au sein des emprises de lignes électriques adressées à RTE (Lignes très haute tension) et ERDF 21 (Lignes haute tension).
- 13 - Dates à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°33 du vendredi 22 juin 2012.

Le procès verbal n°33 de l'assemblée générale du vendredi 22 juin 2012 est approuvé.

2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyens Marie Hélène DELAVICTOIRE et Claude RISMANN sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts. Tout nouvel adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ». L'attention des nouveaux adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

3 - Dépôt de plainte pour atteinte à un espace boisé classé. Commune de Mâlain.

Le mercredi 12 mai 2010, une rencontre d'information entre associations locales de protection de l'environnement avait été organisée à Velars sur Ouche à l'initiative de Bernard LECLERCQ, référent "Ecologie forestière" de « Forestiers du Monde® » afin d'évoquer la construction du golf de la Chassagne dans le vallon de Douix et faire part de notre opposition. Au cours de cette réunion, nous annonçons que « Forestiers du Monde® », agréée au titre du code de l'environnement en qualité d'association de protection de l'environnement, avait déposé plainte entre les mains du procureur de la République près du TGI de Dijon pour atteinte à un Espace Boisé Classé ou EBC (l'une des plus graves infractions forestières en droit français) sur la commune de Malain (21) à l'occasion de la construction du Golf de la Chassagne, à l'encontre de la SARL Pré Lamy (l'un des 3 associés de cette société est par ailleurs garde forestier de l'ONF).

Le procureur de la République près le Tribunal de Grande de Dijon a décidé par courrier du 16 juillet 2012 d'engager des poursuites notamment sur le fondement d'atteinte à un EBC. L'audience devant le TGI de Dijon se tiendra le 10 décembre 2012 à 9h00. Il s'agit de la première saisine judiciaire de « Forestiers du Monde® » afin de faire respecter la législation relative à la protection des forêts.

Mercredi 12 septembre 2012, nous étions reçus par Maître Loïc DUCHANOY, Avocat inscrit au barreau de Dijon qui a accepté de nous représenter dans cette affaire. A noter que cet avocat est le papa d'une écolière qui a participé à la création forestière pédagogique biodiverse de Dijon le 25 novembre 2011. Il tenait à accompagner sa fille à cette occasion témoignant ainsi de son intérêt pour notre démarche. ®. Affaire à suivre...Vous êtes les bienvenus à l'audience !

4 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Information de l'administrateur (Pascal OBSTETAR).

Le site internet a basculé sur un serveur professionnel disponible 24h/24 et 7j/7. Il est basculé sur la version 3.0 de Joomla et sera réouvert courant octobre 2012. Ce passage de version nécessite une mise à niveau et une récupération de la base de données engagées à ce jour.

5 – Publication circulaire ministérielle du 23 juillet 2012 relative aux règles de procédure pénale applicables aux infractions forestières.

Nous avons souhaité diffuser cette nouvelle circulaire ministérielle publiée le 23 juillet 2012 relative aux règles de procédure pénale applicables aux infractions forestières. La précédente datait de 1982.

Par courrier daté d'octobre 2009, « Forestiers du Monde® - France » avait interpellé le ministre concerné afin d'attirer son attention sur l'obsolescence de la circulaire de 1982 et demandé qu'elle soit réécrite pour tenir compte des évolutions juridiques intervenues en droit forestier et de l'environnement entre 1982 et 2009 !

Il est donc raisonnable de penser que notre intervention en qualité d'association particulièrement concernée par les enjeux forestiers contemporains aura été utile pour rappeler au ministère concerné l'impérieuse nécessité de procéder à une mise à jour de sa circulaire. Cette mise à jour s'adresse donc aux services de l'Etat (Préfet, fonctionnaires du ministère des forêts et gardes forestiers de l'Office National des Forêts) en charge de la mise en oeuvre et de l'exercice de la police forestière et leur explique comment ils peuvent et doivent agir pour constater les infractions forestières.

En notre qualité de citoyens français, il est intéressant de disposer ainsi d'une présentation simplifiée des droits et devoirs des services en charge de la police forestière française.

6 - Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Damier du frêne. Etat d'avancement.

Par convention signée le 4 novembre 2011, la DREAL Bourgogne nous confie la responsabilité d'élaborer un Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Damier du Frêne (*Euphydryas maturna*). Bernard LECLERCQ, Roland ESSAYAN, Vincent GILLET, Claude VOINOT et Jean-Noël CABASSY animent le comité de pilotage. Depuis la dernière réunion du comité de pilotage le 4 juin 2012, Roland ESSAYAN, lépidoptérologue, membre de « Forestiers du Monde® » a étudié toute la bibliographie européenne disponible sur le sujet. Bernard LECLERCQ, Référent "écologie forestière" de « Forestiers du Monde® », a pour sa part, rédigé l'ébauche du Plan Régional d'Actions.

Notre programmation initiale est donc respectée puisque nous sommes en mesure de présenter et soumettre aux observations de l'ensemble des membres du comité de pilotage l'ébauche de ce Plan Régional d'Actions Bourgogne, en faveur du Damier du frêne (synthèse des connaissances actuellement disponibles et des actions envisagées) à l'occasion de la réunion de lundi 1er octobre 2012.

En décembre 2012, nous prévoyons la remise officielle du « *plan régional d'actions en faveur du Damier du Frêne 2013-2017* » à la DREAL Bourgogne.

7 - Présentation de la plaquette d'information « Bâtir des forêts biodiverses ».

Deux étudiants en Master 2 Communication de l'Université de Bourgogne à Dijon (François GASTAL et l'un de ses amis) ont sollicité « Forestiers du Monde® » pour porter un projet consistant à réaliser un support de communication au sein d'une entreprise, une institution ou une association. Nous avons répondu favorablement à cette demande et les avons associés au projet de la création forestière pédagogique biodiverse de Dijon. Ils ont ainsi pu découvrir la démarche et les valeurs de « Forestiers du Monde® » dont ils avaient eu vent par ailleurs et pu assister à l'engagement concret sur le terrain et la plantation avec les 3 classes de Dijon réalisée le 25 novembre 2011. Ils ont produit:

- une plaquette intitulée "Bâtir des forêts biodiverses" laquelle a été portée à la connaissance de quelques membres de « Forestiers du Monde® » pour critiques. La plaquette est désormais aboutie, après prise en compte des critiques et une version légère sera mise à disposition sur notre site Internet afin que chacun puisse l'imprimer et la remettre en main propre s'il le souhaite.
- un reportage télévisuel d'une durée d'une minute et trente secondes susceptible d'être diffusé aux actualités locales nationales. A noter que nous disposons de ce reportage et de l'intégralité des images tournées ce 25 novembre 2011. Le reportage sera mis en ligne sur notre site Internet dès que possible. Enfin, pour ce reportage télévisuel, nos deux étudiants ont reçu les félicitations des examinateurs universitaires.

8 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Première version malgache. Etat d'avancement.

Bernard LECLERCQ et Martine BARDOT-VAUCOULON ont engagé en novembre 2011 une réflexion sur le plan détaillé de la version malgache et l'ordre des fiches. Celles à adapter ont été identifiées.

Samedi 15 octobre 2011 à Soissons, une seconde réunion mettant en présence Geneviève Noéline RAZANATSARA, Déléguée de « Forestiers du Monde® – Madagascar », Jacqueline ROGEON et Michel LE CORRE, correspondant de « Forestiers du Monde® - Aisne », aura permis, à partir de la première version française de sélectionner les pages estimées utiles.

Enfin, ce document de travail a été adressé à l'illustrateur graphiste Emmanuel BEAUDESSON, prestataire de service afin de préparer une maquette qu'il convient désormais de transmettre à l'ONGE DEFI pour adaptation aux contextes pédagogique et écologique malgaches.

9 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement.

Une nouvelle équipe a été constituée en vue de la production de la seconde version de notre guide pédagogique "Bâtir la forêt". Anne DAVAINÉ, professeur des écoles, engagée sur le projet de la reforestation pédagogique biodiversée de Beaune a accepté de prendre en charge le volet pédagogique; Bernard LECLERCQ, référent "Ecologie forestière" a pour sa part accepté d'apporter une contribution à la modernisation - actualisation de l'ouvrage par intégration du concept des bosquets biodiversés, démarche désormais systématiquement mise en oeuvre pour toute nouvelle création forestière pédagogique. Nous devons aboutir d'ici le 30 juin 2013 au plus tard, pour conserver le financement du Conseil Régional de Bourgogne. Avec cette seconde version et sa présentation de création de forêts par implantation de bosquets biodiversés, « Forestiers du Monde® » se place comme promoteur d'un nouveau concept de créations de forêts biodiversées.

10 - Soutien de « Forestiers du Monde® » au dispositif interministériel « A l'Ecole de la Forêt » (AEF).

Tous les projets pédagogiques de Forestiers du Monde® depuis sa création ont été systématiquement reçus au label interministériel "A l'Ecole de la Forêt". Nous disposons d'une parfaite connaissance du dispositif, Jean-Noël CABASSY ayant été correspondant forestier de ce dispositif en Côte d'Or durant 8 ans, au titre d'une de ses fonctions professionnelles. Or, pour l'année scolaire 2012-2013, ce dispositif unique, seul outil du ministère chargé des forêts à destination des écoliers, n'a pas été reconduit. Aussi « Forestiers du Monde® » est-elle intervenue auprès du Président de la République et des ministres concernés afin de faire état de l'intérêt de cet outil, de l'importance de le maintenir pour permettre à des écoliers dans le cadre laïque de l'école républicaine de découvrir et comprendre les enjeux forestiers contemporains. Nous avons fait à nouveau état de notre volonté d'être partenaire officiel de cette opération à cette occasion.

11 - Les créations forestières pédagogiques biodiversées :

➤ Création forestière pédagogique biodiversée de Saint Julien. Etat d'avancement.

Engagement sur l'année scolaire 2012-2013 de la troisième tranche : deux nouveaux bosquets biodiversés seront mis en terre en novembre 2012 avec les écoliers. A noter que « Forestiers du Monde® » accueillera à cette occasion l'ensemble des membres de l'équipe administrative et technique de la direction du développement durable du Conseil Régional de Bourgogne afin qu'ils participent aux côtés des écoliers.

➤ Reforestation pédagogique biodiversée de Villers la Faye. Etat d'avancement

Un appui financier complémentaire de la délégation EDF-Bourgogne a été sollicité (1500 €) et versé afin de permettre l'engagement de la troisième et dernière phase de plantation de la parcelle 51 de la forêt communale de Villers-la-Faye. Une réunion est programmée en octobre 2012 afin d'établir l'échéancier technico-pédagogique.

➤ Reforestation pédagogique biodiversée de Savigny-les-Beaune. Etat d'avancement

Engagement sur l'année scolaire 2012-2013 de la troisième tranche : un nouveau bosquet biodiversé sera mis en terre d'ici mars 2013 avec les écoliers de l'école de Savigny-les-Beaune.

➤ Création forestière pédagogique biodiversée de Morey Saint Denis. Etat d'avancement.

Engagement sur l'année scolaire 2012-2013 de la troisième tranche : un nouveau bosquet biodiversé sera mis en terre d'ici mars 2013 avec les écoliers du Regroupement pédagogique Intercommunal de Morey-Chambolle. La plantation du verger pédagogique sera également réalisée à cette occasion (40 plants d'arbres fruitiers domestiques seront mis en terre).

➤ Création forestière pédagogique biodiversée de Clénay. Présentation.

La commune de Clénay (21), limitrophe de la commune de Saint-Julien envisage une création forestière pédagogique biodiversée sur son territoire. Une réunion s'est tenue le mardi 25 septembre 2012 dans les locaux de l'école en présence de Madame le Maire, un conseiller municipal, les institutrices et un représentant de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (l'OCCE est partenaire de l'opération interministérielle « A l'Ecole de la Forêt »). Les parties font état de leur volonté d'engager le projet. La recherche d'un terrain disponible est engagée.

12- Développement de la biodiversité au sein des emprises de lignes électriques adressées à RTE (Lignes très haute tension) et ERDF 21 (Lignes haute tension).

Les emprises de lignes électriques de par l'ouverture du milieu qu'elles imposent, favorisent la biodiversité. Reste maintenant à s'assurer que les travaux d'entretien de ces emprises soient compatibles avec le développement et le maintien de cette biodiversité. Nous proposons à RTE et ERDF d'expérimenter comment y développer la biodiversité.

Deux emprises cote d'orientées de lignes gérées par ERDF et RTE ont été identifiées à cet effet:

- S'agissant de l'interlocuteur ERDF, une emprise sur la commune de **Fleurey sur Ouche** est identifiée. Une action curative de protection d'un site d'orchidées y a été conduite le samedi 25 février 2012.
- S'agissant de l'interlocuteur RTE, c'est une parcelle forestière relevant du régime forestier de la commune de **Morey Saint Denis**, parcelle classée "hors cadre", qui a été retenue.

Deux propositions de gestion favorable au développement de la biodiversité ordinaire au sein de ces deux emprises ont été élaborées par Bernard LECLERCQ et sont à ce jour dans les mains des directions respectives de ERDF Bourgogne et RTE.

13 - Dates à inscrire sur votre agenda.

- **Vendredi 23 novembre 2012 toute la journée** : Accueil des écoliers de St Julien sur le site de la création forestière pédagogique biodiverse de Dijon à 15 km environ de Dijon. Les bénévoles de « Forestiers du Monde® » disponibles en semaine sont les bienvenus. Merci de confirmer votre présence auprès de Jean-Noël CABASSY à l'adresse électronique forestiers-du-monde.france@sfr.fr
- **Dimanche 25 novembre 2012 matin** : accueil en matinée des membres de « Forestiers du Monde® » intéressés et leur famille sur le site de la création forestière pédagogique biodiverse de Saint Julien à 15 km de Dijon. Merci de confirmer votre présence auprès de Jean-Noël CABASSY à l'adresse électronique forestiers-du-monde.france@sfr.fr
- **Vendredi 22 février 2013** : Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde® ».